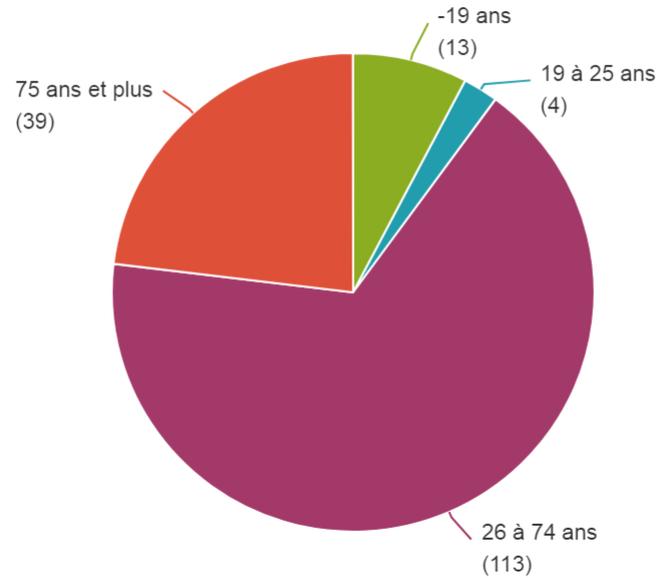


# Enquête mobilité - Vallée du Valbonnais

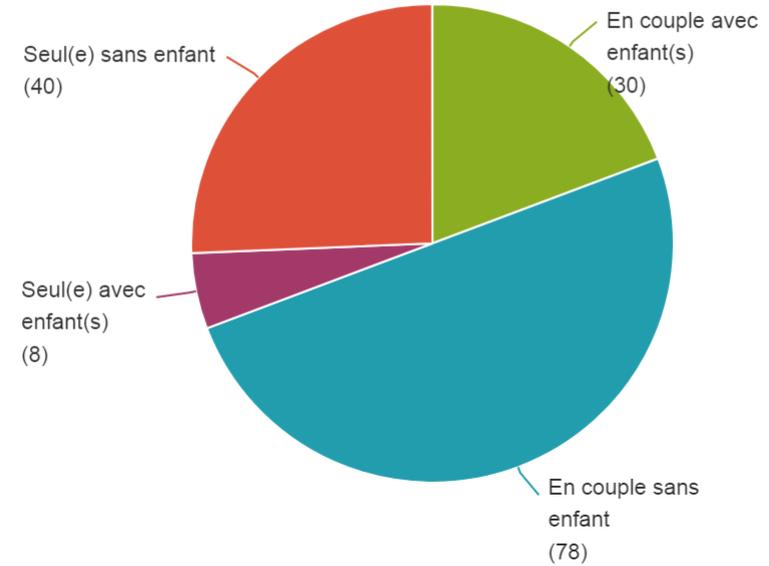
## *I. Faisons d'abord connaissance*

# Des répondants majoritairement retraités sans enfant

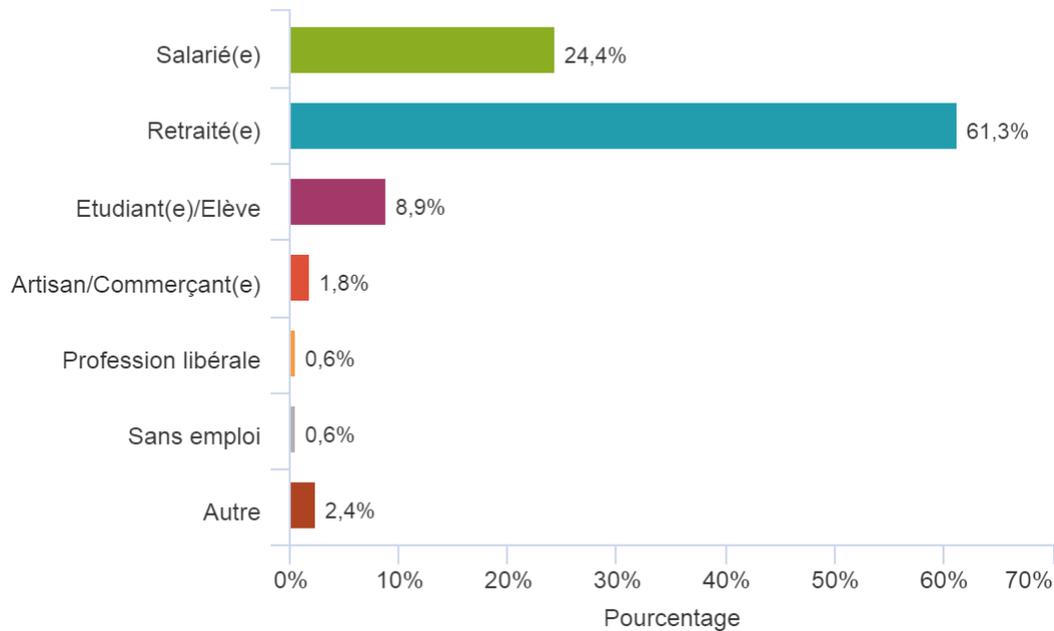
Votre âge



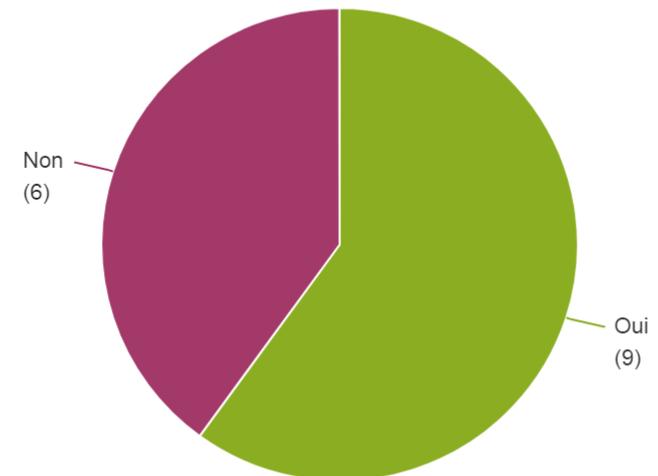
Votre situation familiale



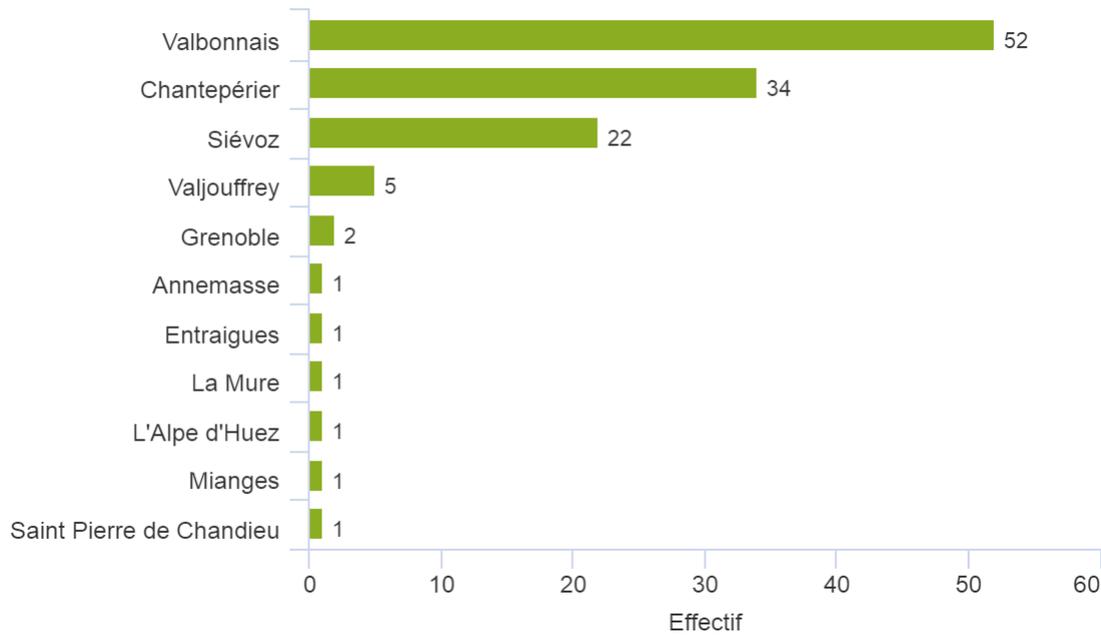
Votre catégorie socio-professionnelle



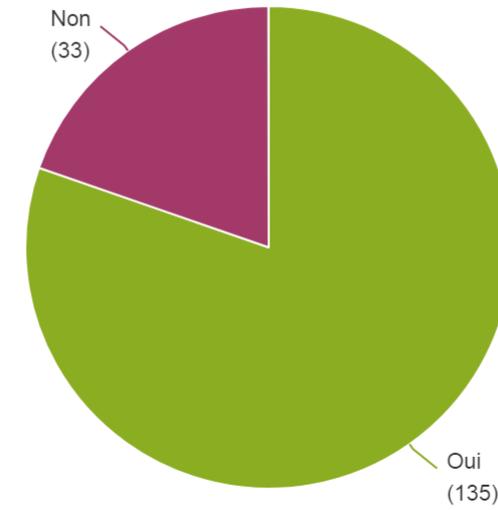
Si vous êtes élève ou étudiant, êtes-vous scolarisé en Matheysine?



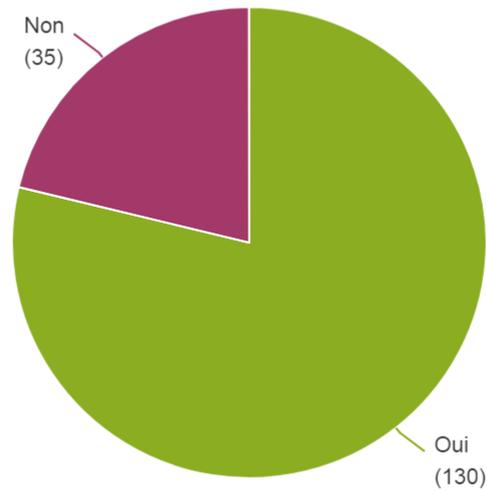
Quelle est votre commune de résidence?



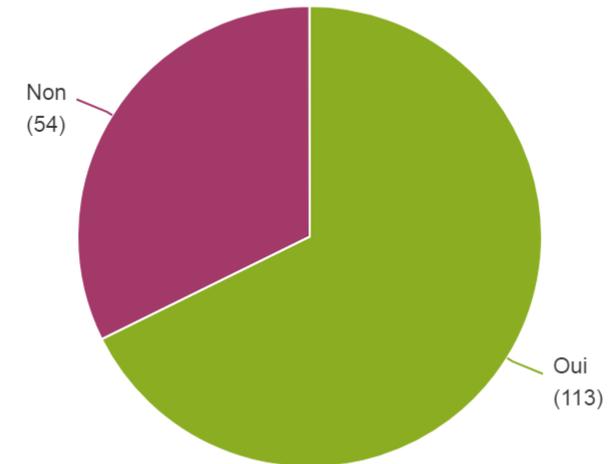
Etes-vous titulaire du permis voiture?



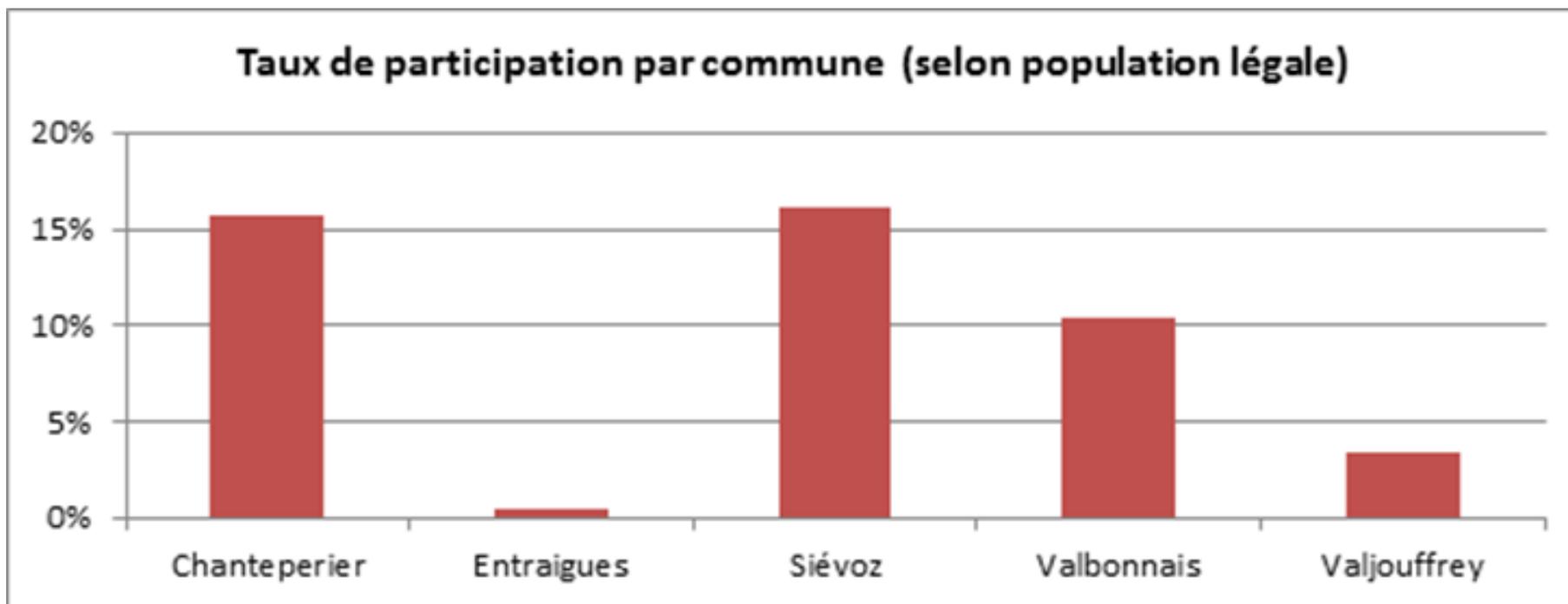
Disposez-vous d'une voiture ?



Utilisez-vous facilement internet et y avez-vous accès ?



**Le taux de participation est de 15% à Chantepérier et Siévoz, 10% à Valbonnais et inférieur à 5% à Valjouffrey et Entraigues.**



## *II. Identification des besoins en mobilité et des moyens actuels*

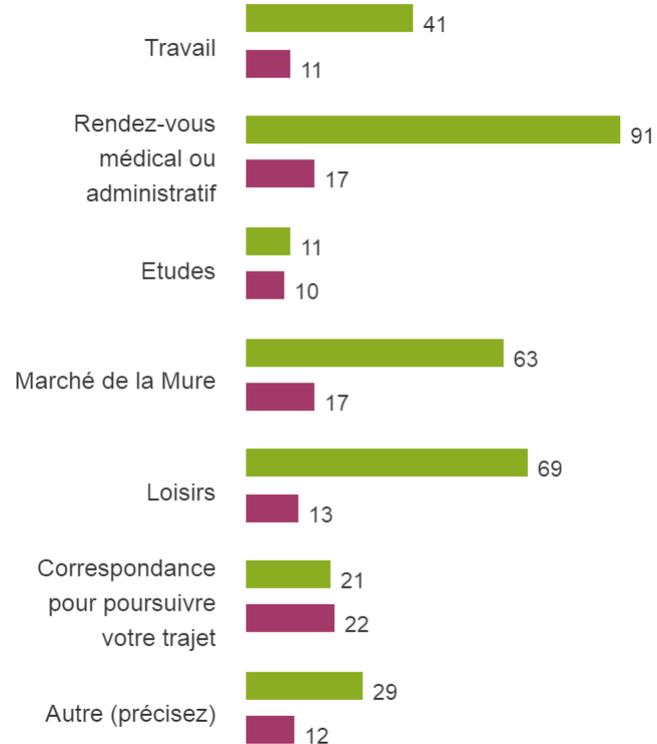
**Pour quels usages avez-vous besoin de vous déplacer vers la Mure?**



● Cochez si utilisation

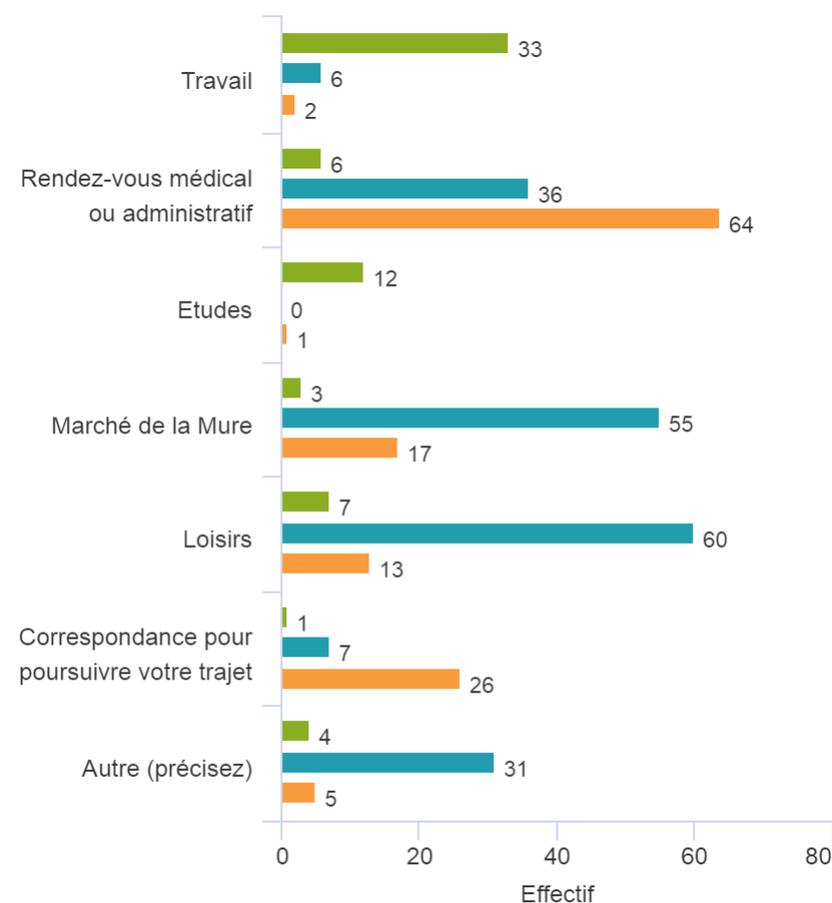
Autre (précisez)

**Votre besoin est-il couvert (avez-vous un moyen de locomotion) ?**



● Oui ● Non

**Fréquence (une fois par jour / semaine / mois)?**

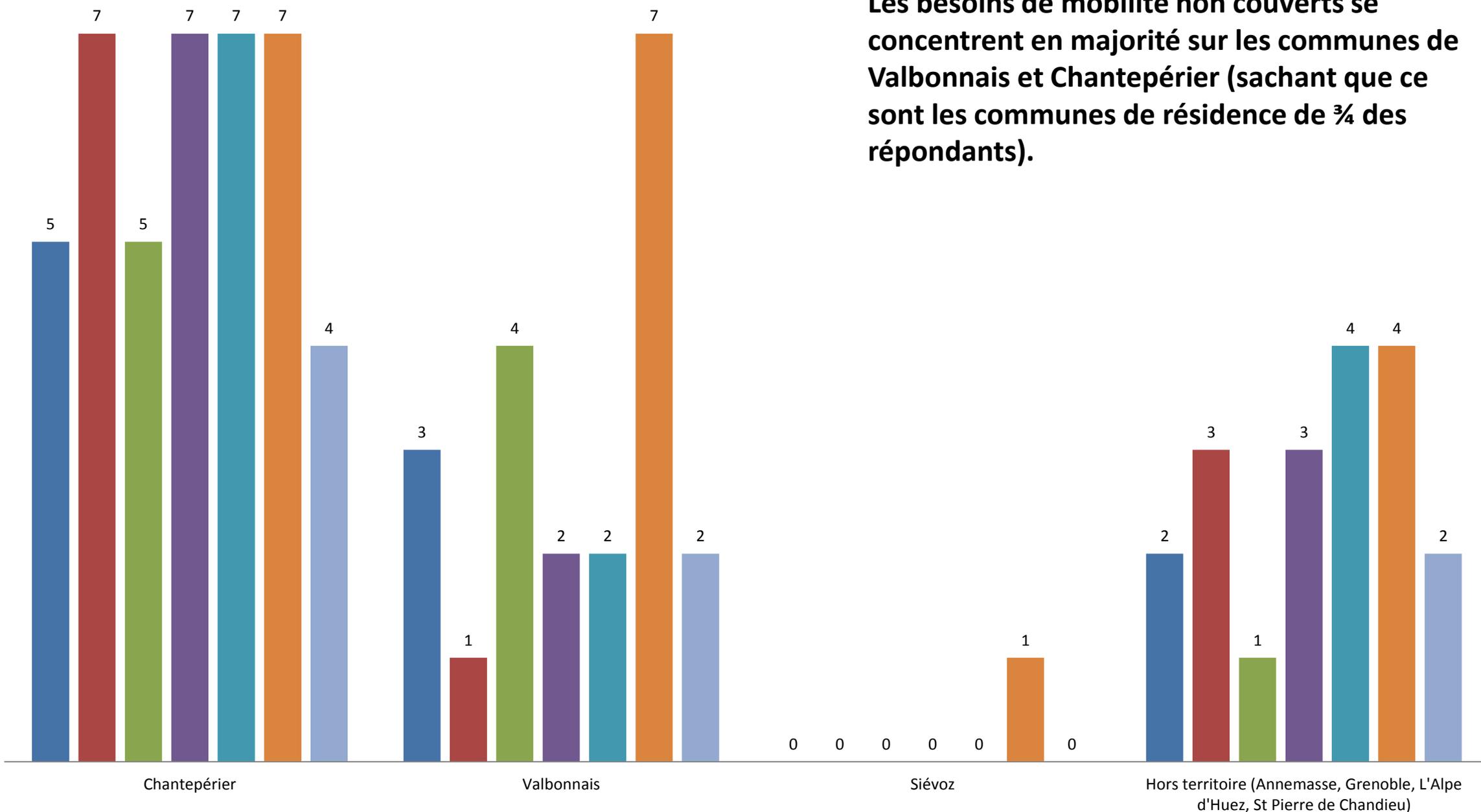


● Une fois par jour ● Une fois par semaine ● Une fois par mois

**Les répondants se rendent à La Mure pour un rdv médical, le marché, les loisirs... certains pour le travail ou ont une correspondance pour poursuivre leur trajet. Ils disposent souvent d'un moyen de locomotion.**

### Besoins de mobilité non couverts en fonction de la commune de résidence

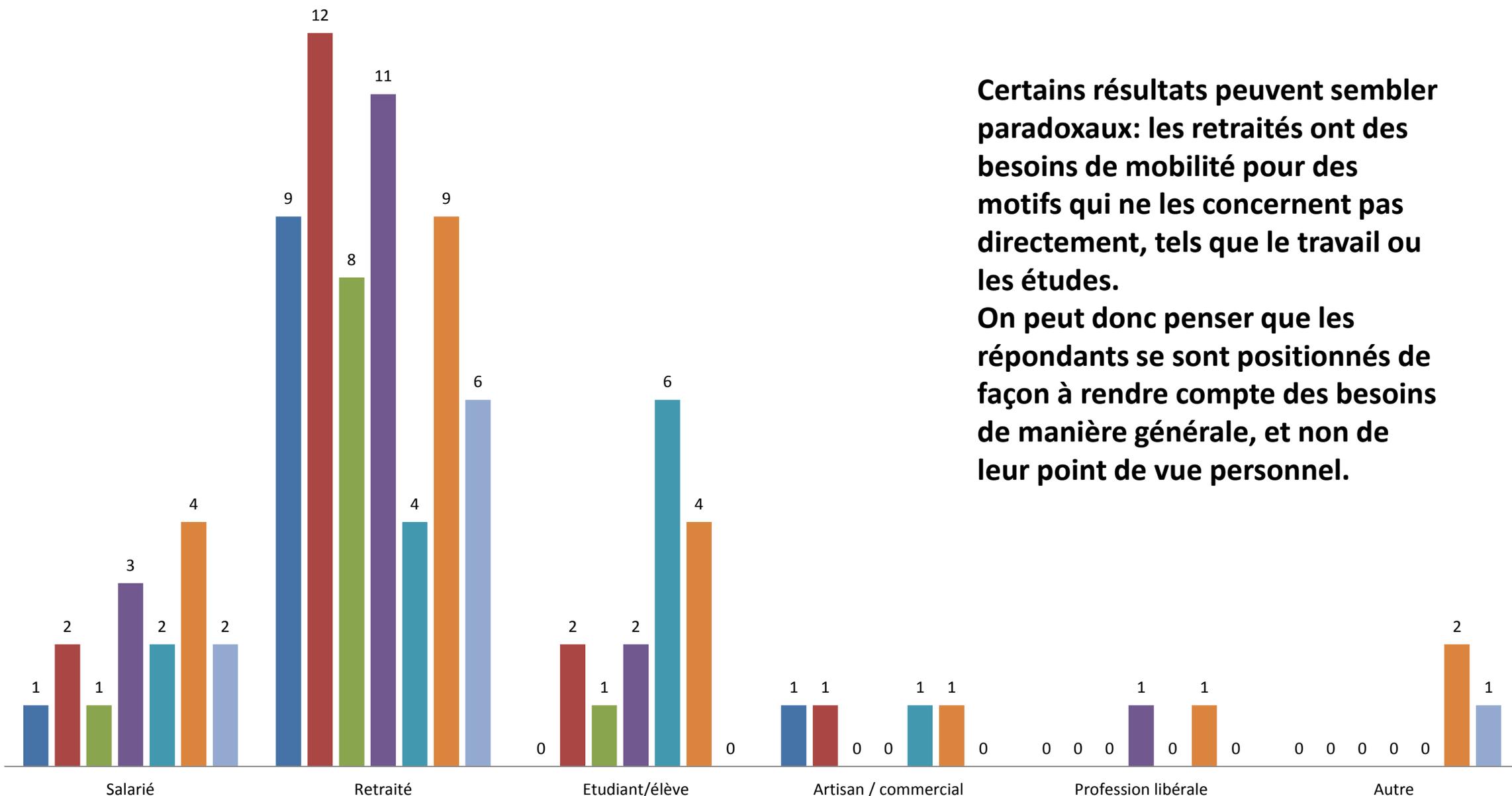
■ Travail ■ Rdv médical ou administratif ■ Etudes ■ Marché de la Mure ■ Loisirs ■ Correspondance pour poursuivre votre trajet ■ Autre



**Les besoins de mobilité non couverts se concentrent en majorité sur les communes de Valbonnais et Chantepérier (sachant que ce sont les communes de résidence de  $\frac{3}{4}$  des répondants).**

## Besoins de mobilité non couverts en fonction de la CSP

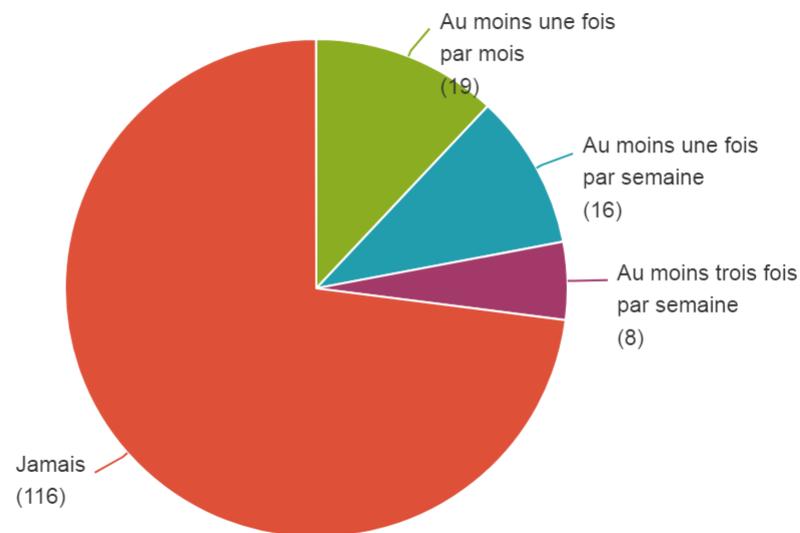
■ Travail ■ Rdv médical ou administratif ■ Etudes ■ Marché de la Mure ■ Loisirs ■ Correspondance pour poursuivre votre trajet ■ Autre



**Certains résultats peuvent sembler paradoxaux: les retraités ont des besoins de mobilité pour des motifs qui ne les concernent pas directement, tels que le travail ou les études.**

**On peut donc penser que les répondants se sont positionnés de façon à rendre compte des besoins de manière générale, et non de leur point de vue personnel.**

Lorsque la ligne 4120 était en service, à quelle fréquence l'utilisiez-vous?



**Plus de 2/3 des répondants n'utilisaient jamais la ligne 4120 lorsqu'elle était en service, car :**

- les horaires ne leurs convenaient pas,
- ils n'en avaient pas l'utilité,
- ils étaient bien dans leur voiture
- ils n'étaient pas bien informés...

Si 'Autre' précisez :

Actuellement je ne travaille pas dans le secteur. J'en aurai plus besoin quand je serai à la retraite. Aujourd'hui ce bus est une solution pour les personnes sans véhicule individuel qui nous rendent visite.

aucune correspondance avec la Mure - Grenoble

avec mon mari qui est decede aujourd'hui

je n'habitais pas là

Je n'habite en Valjouffrey que depuis 2 ans et je reviens en Valjouffrey tard ds la nuit.

j'étais trop jeune

mauvaises correspondances pour aller plus loin que la Mûre

mon lieu de travail se situe sur l'alpe d'huez.

ne me rendais pas à Valbonnais à cette date

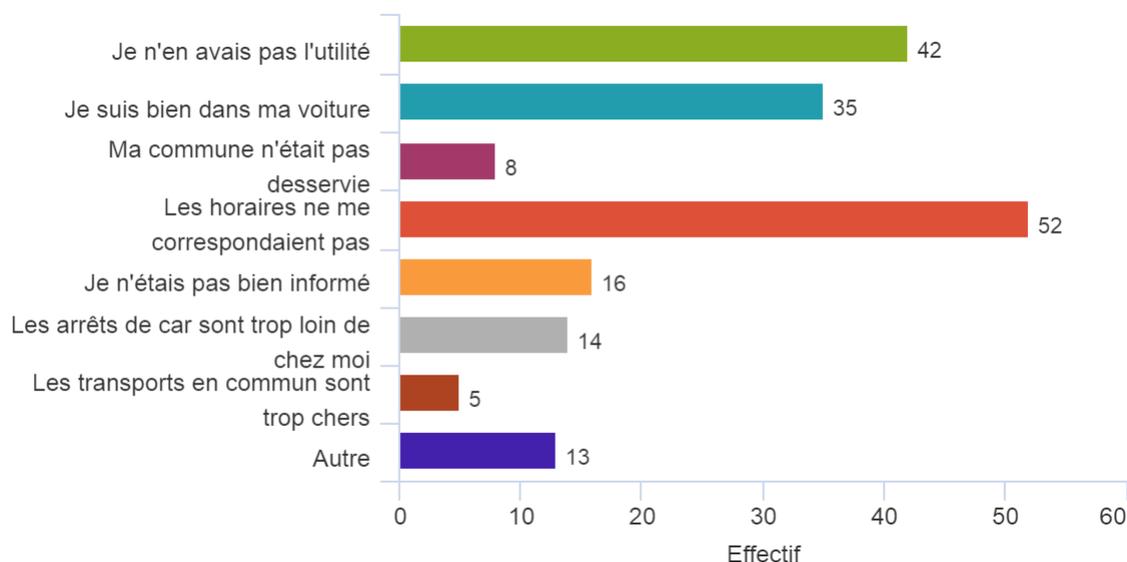
obligation d'acheter la carte Oûra pour bénéficier d'un tarif préférentiel et faire le lien avec le réseau d'agglomération

pas encore l'utilité mais certainement besoin bientôt vu mon âge

peut-être plus tard pour descendre à Grenoble

Utilisation exceptionnelle si pas d'autres solutions

Si non, pourquoi n'utilisiez-vous pas ce transport? (plusieurs réponses possibles)

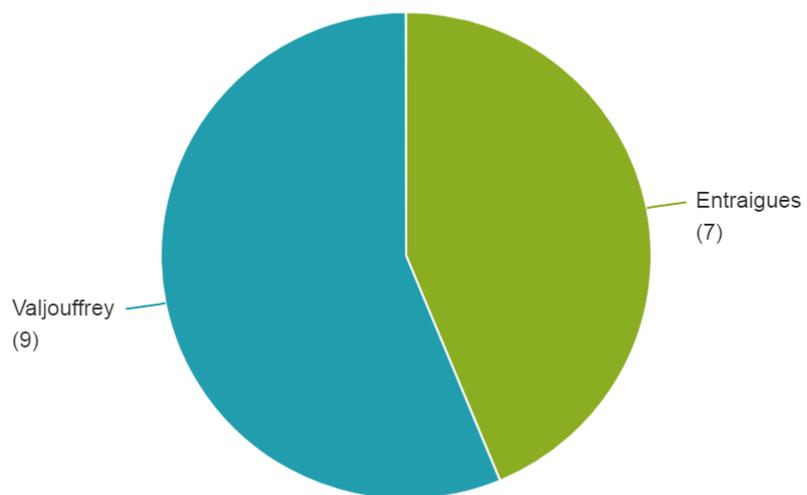


# ¾ des répondants n'ont jamais utilisé une navette communale.

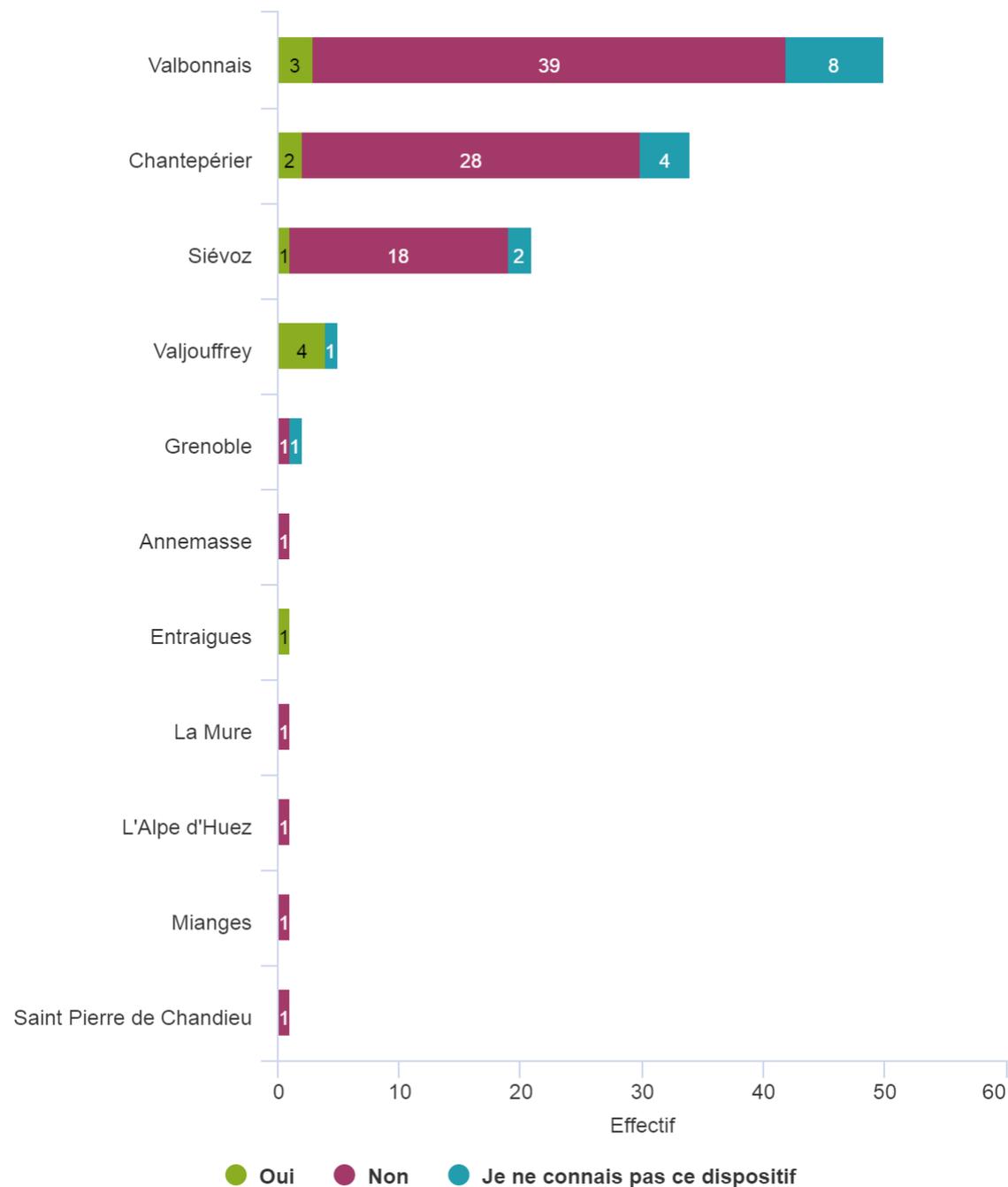
Utilisez-vous ou avez-vous déjà utilisé une navette communale pour vos déplacements?



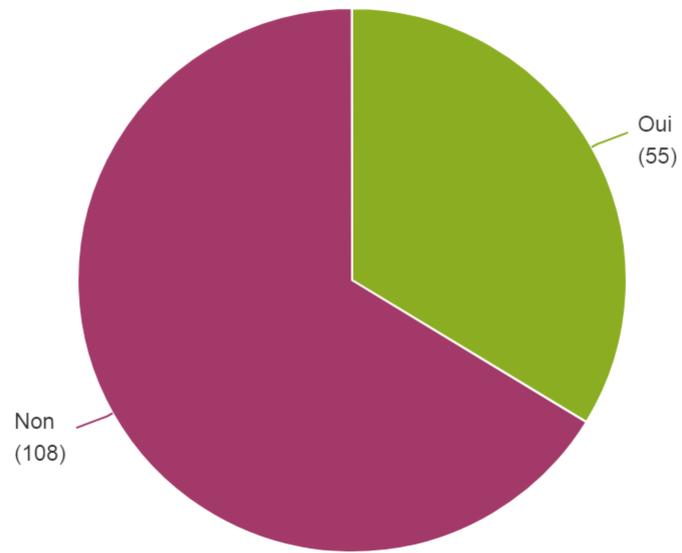
Si oui, la navette de quelle commune s'agit-il?



Utilisez-vous ou avez-vous déjà utilisé une navette communale pour vos déplacements? (croisement en fonction de la commune de résidence)

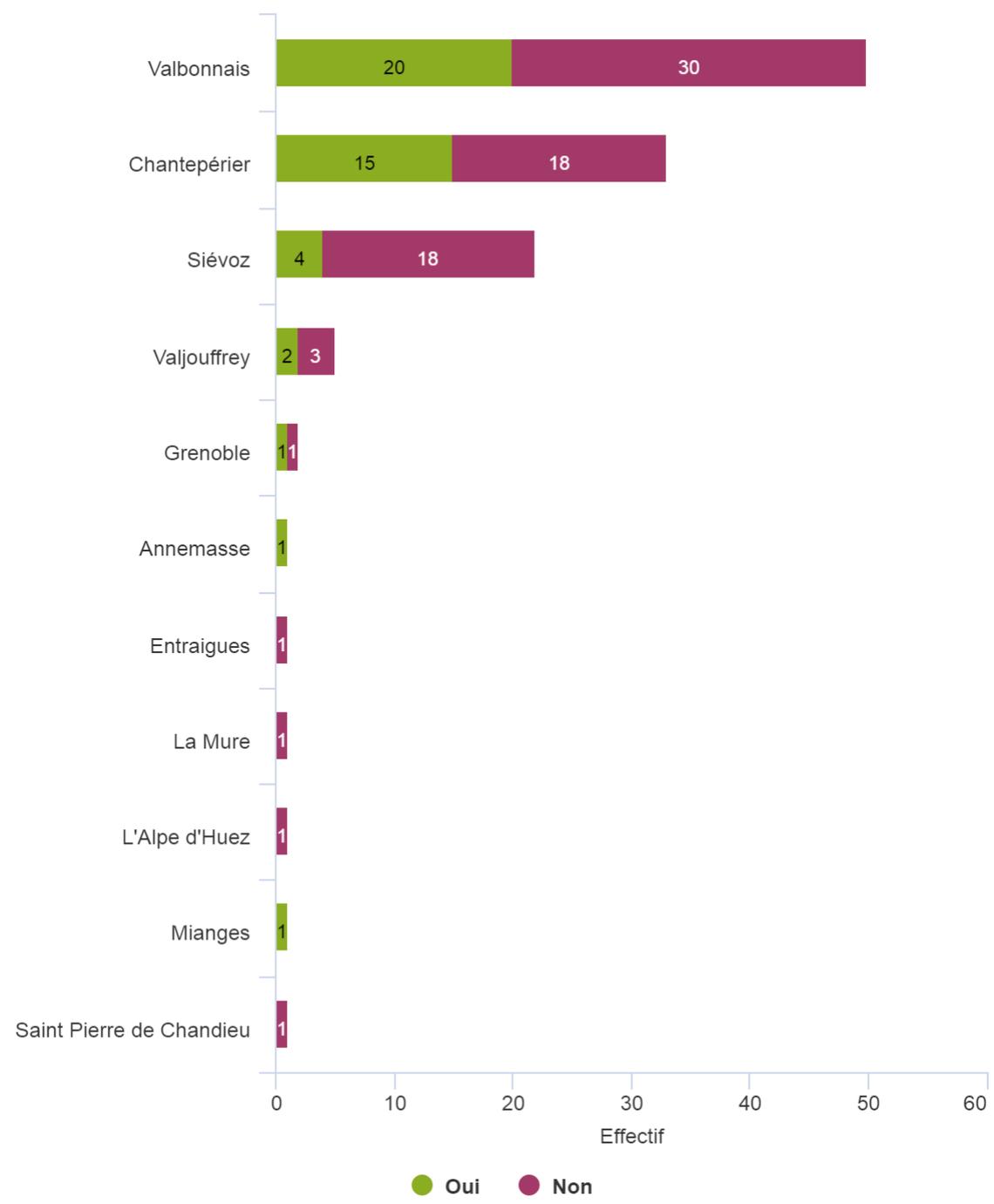


**Avez-vous déjà eu recours au covoiturage?**



**2/3 des répondants n'ont jamais eu recours au covoiturage.**

**Avez-vous déjà eu recours au covoiturage? (croisement en fonction de la commune de résidence)**



### *III. Vers une nouvelle offre de mobilité...*

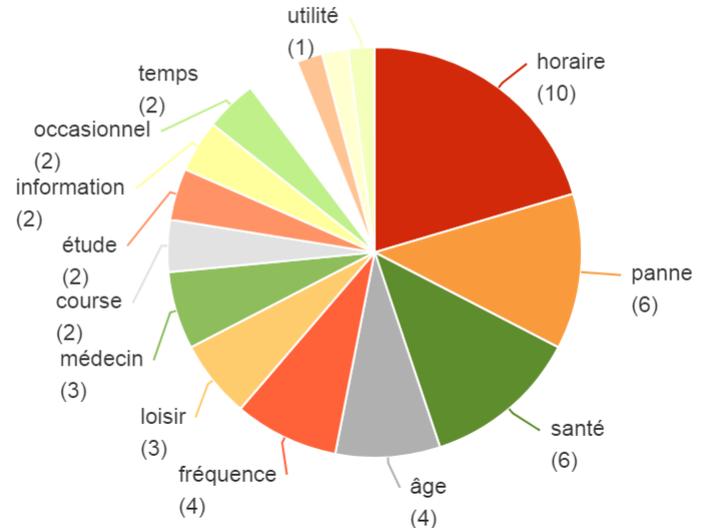
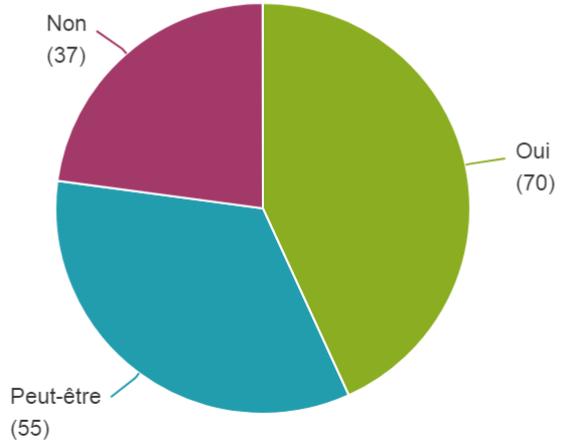
#### *III-1. Transport à la demande (TAD)*

*Il s'agirait de services supplémentaires, sur des créneaux horaires bien identifiés, qui fonctionneraient sur le même trajet que la ligne existante, avec les mêmes points d'arrêts, mais sur réservation préalable.*

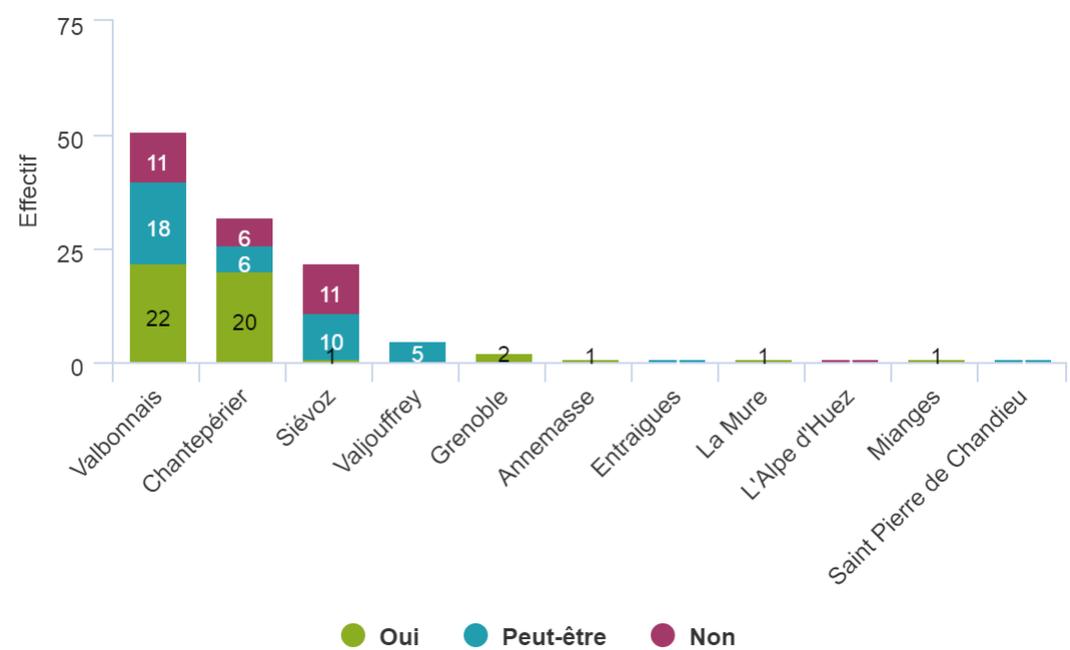
Un service de transport à la demande pourrait-il vous intéresser ?

Si vous avez répondu « peut-être », pouvez-vous nous préciser pourquoi ?

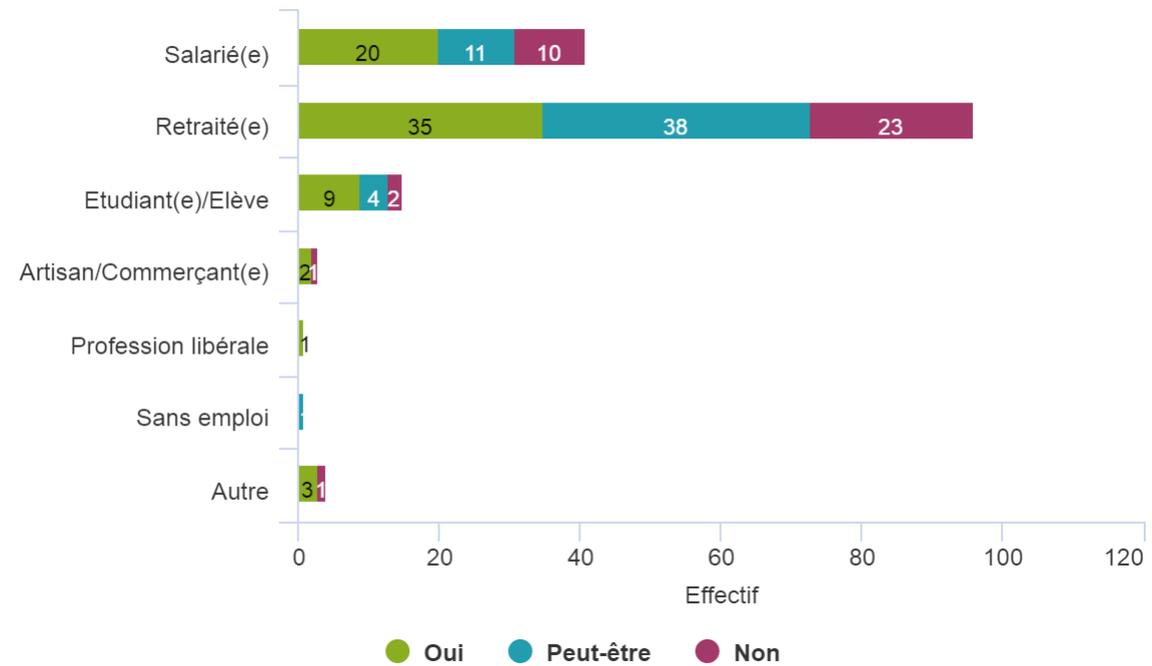
**Le TAD pourrait intéresser plus de ¾ des répondants (selon les horaires proposés). Il serait principalement utilisé pour se rendre à un rdv médical ou pour remplacer un véhicule indisponible. Les motifs liés aux courses ou aux loisirs sont peu cités. Les plus intéressés sont les habitants de Valbonnais et Chantepérier (communes de résidence de ¾ des répondants).**



Un service de transport à la demande pourrait-il vous intéresser ? (croisement en fonction de la commune de résidence)



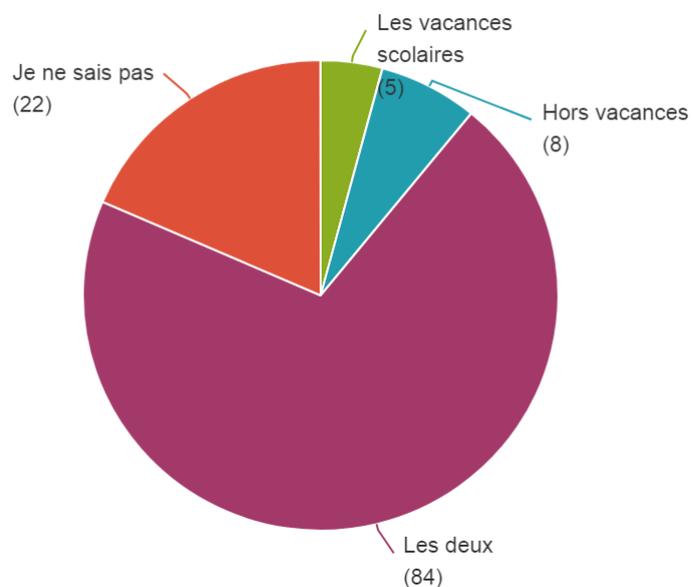
Un service de transport à la demande pourrait-il vous intéresser ? (croisement en fonction de la CSP)



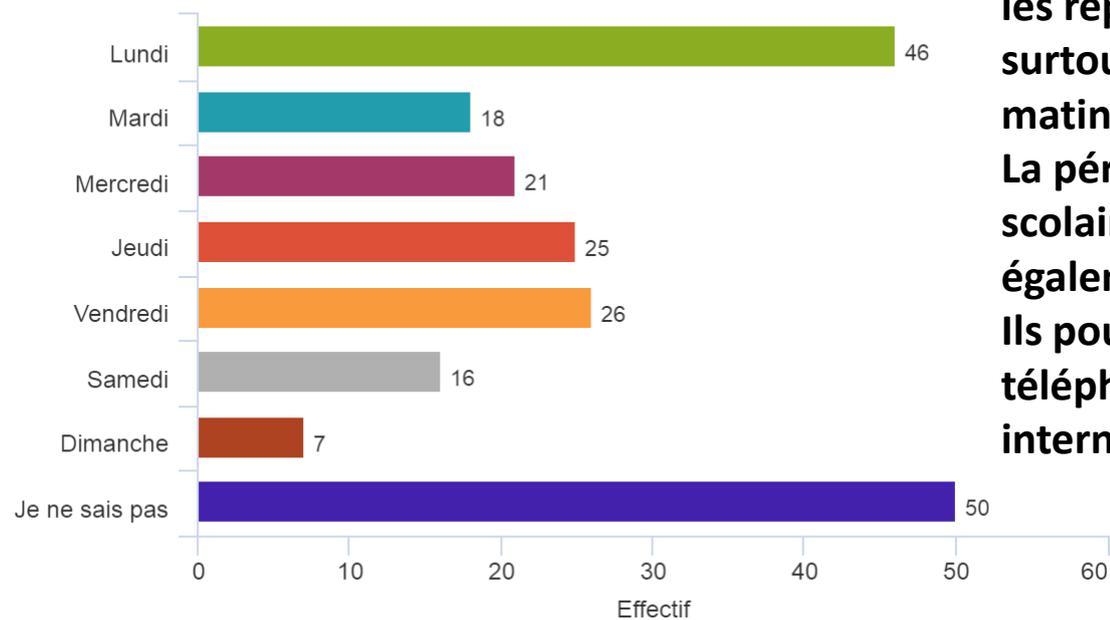
Population étudiée : **Echantillon total**

Taille de l'échantillon : 169 réponses

Vous auriez besoin d'utiliser ce service plutôt pendant...



Quels sont les jours où vous auriez besoin d'utiliser ce service ?

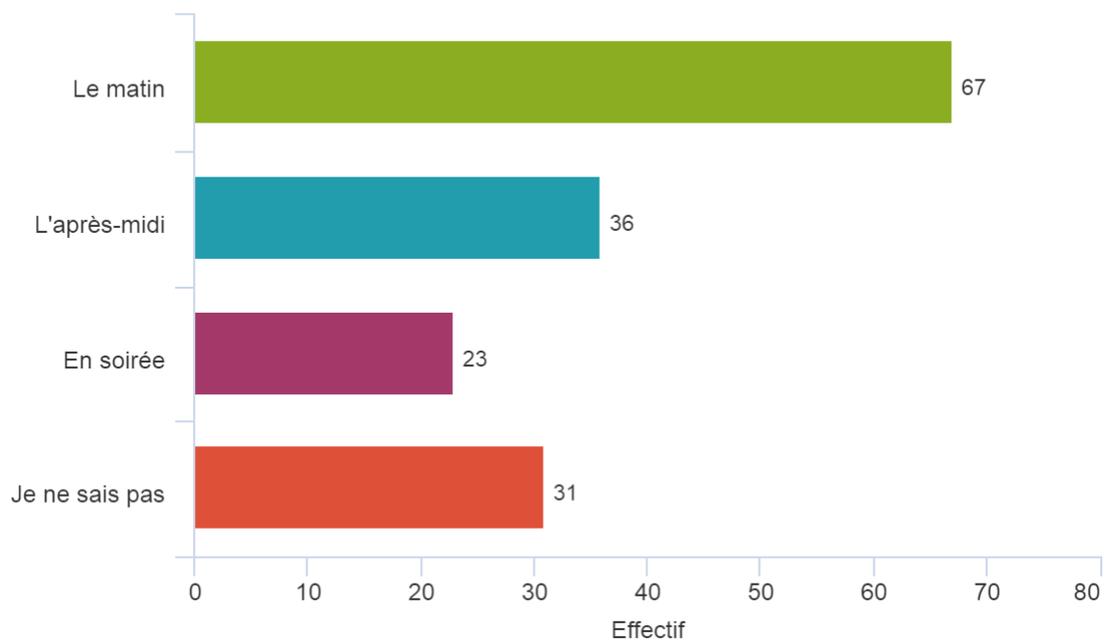


**Si un TAD était mis en place, les répondants l'utiliseraient surtout le lundi, plutôt le matin.**

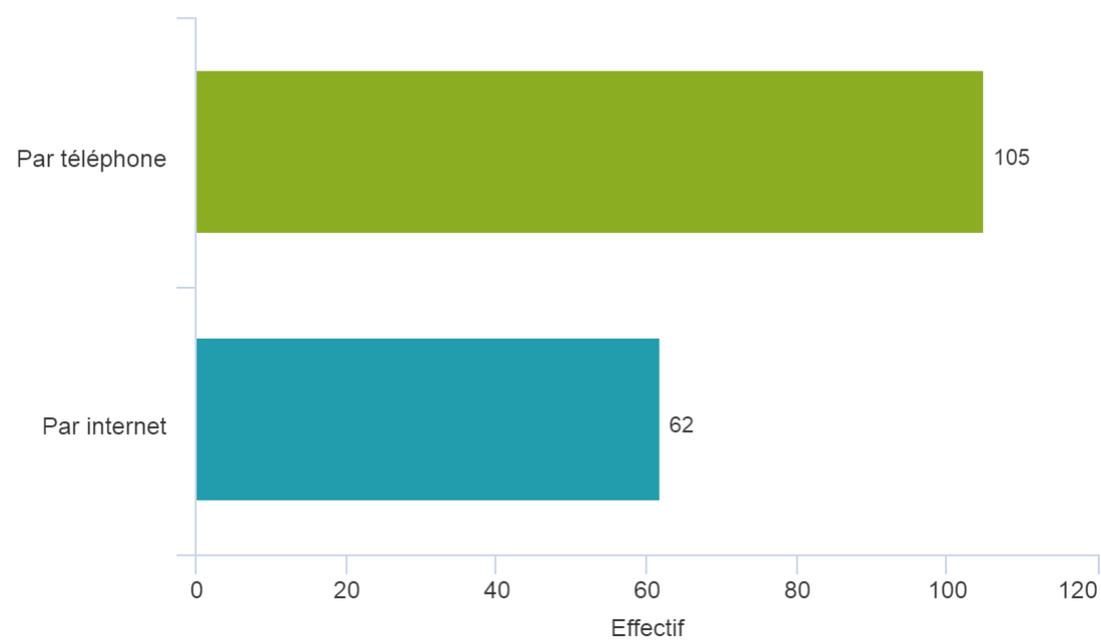
**La période des vacances scolaires les intéresse également.**

**Ils pourraient le réserver par téléphone (105) ou par internet (62).**

À quel moment de la journée auriez-vous besoin d'utiliser ce service ?



Par quel moyen pourriez-vous réserver votre trajet à la demande ? (plusieurs réponses possibles)

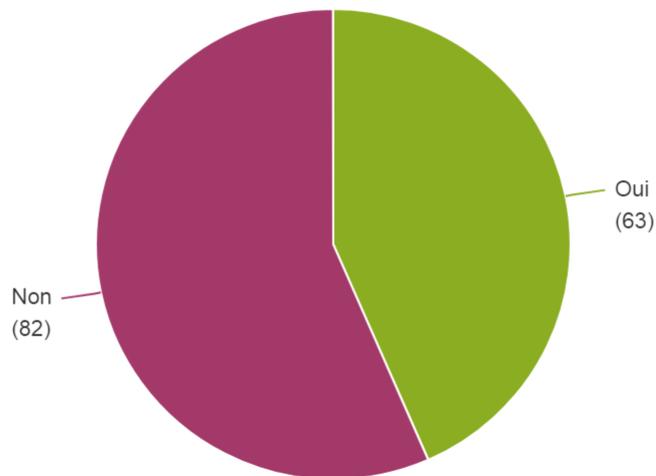


Population étudiée : **Echantillon total**  
Taille de l'échantillon : 169 réponses

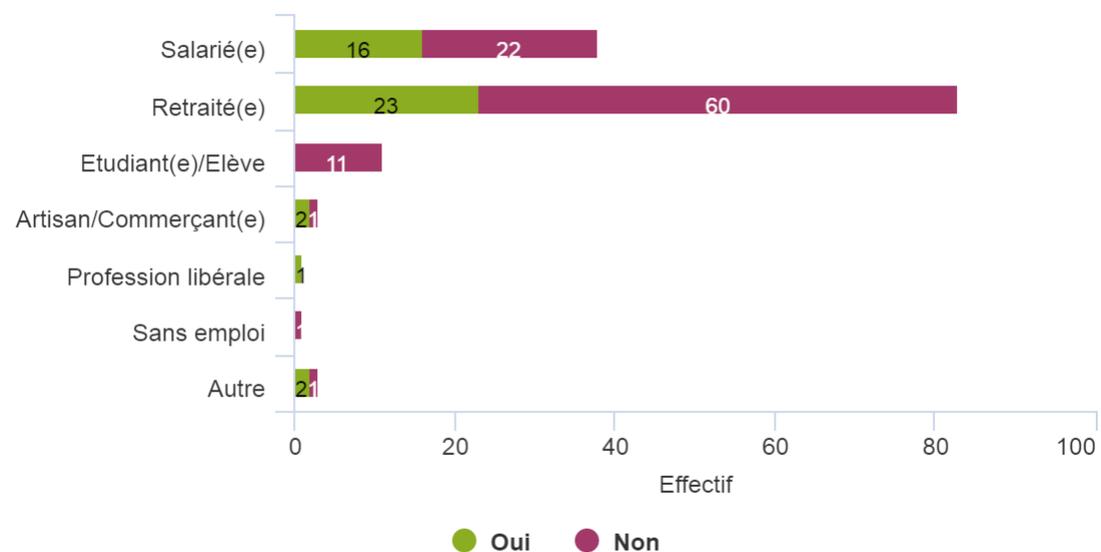
*III-2. Si vous possédez une voiture et que vous souhaitez devenir acteur de la mobilité sur votre secteur*

## Près de la moitié des répondants sont prêts à faire de l'auto-stop ou du covoiturage.

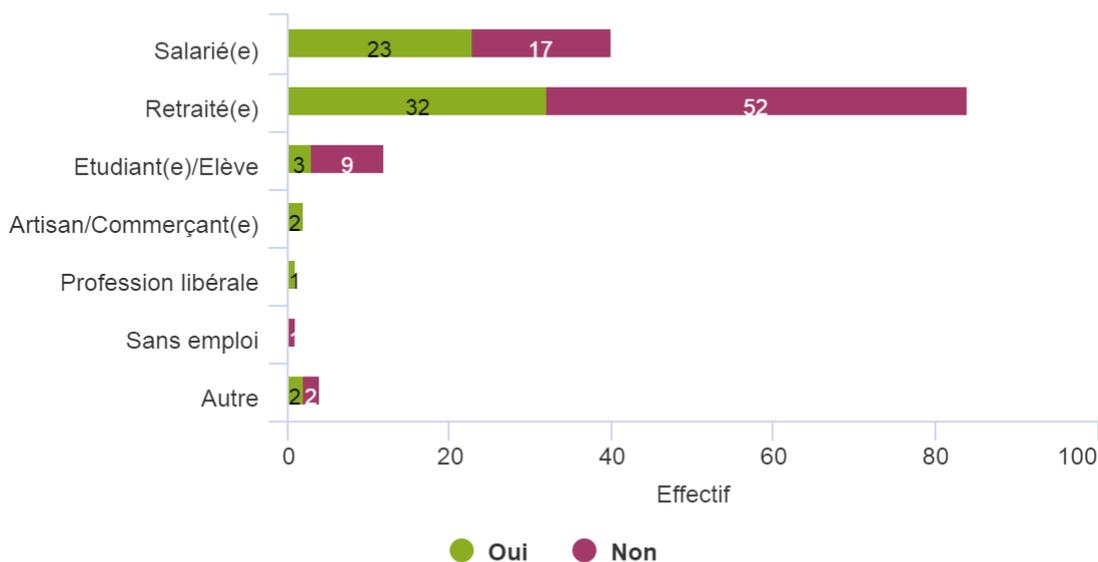
Seriez-vous prêt(e) à faire de l'auto-stop organisé (Rezo Pouce) ou du covoiturage?



Seriez-vous prêt(e) à devenir conducteur volontaire pour transporter des personnes sans solution de mobilité de votre secteur ? (croisement en fonction de la CSP)



Seriez-vous prêt(e) à faire de l'auto-stop organisé (Rezo Pouce) ou du covoiturage? (croisement en fonction de la CSP)



Si vous êtes prêt(e) à devenir conducteur volontaire pour transporter des personnes sans solution de mobilité de votre secteur, sous quelles conditions ?

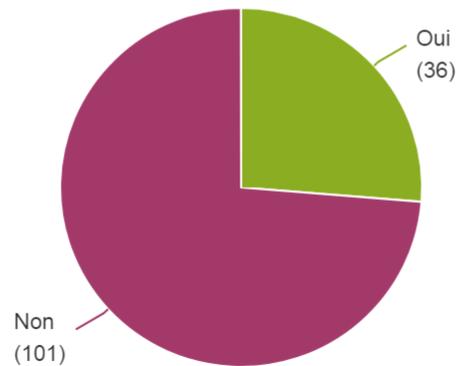
utilité sécurité occasionnel  
 anticipation frais disponibilité  
 information météo  
 partage horaire  
 personne âgée

Une quarantaine de répondants sont prêts à devenir conducteurs volontaires sous conditions.

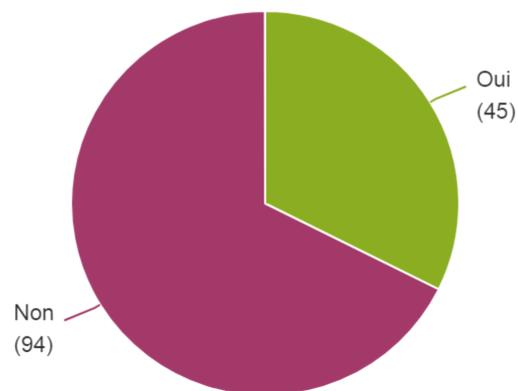
## Coordonnées

Faure Karen : karenetstephane@orange.fr
BARET Guy : guy.baret94@orange.fr
BLANC MARQUIS Bernard : 06 82 51 86 96
BOJARSKI Roseanna : roseannabojarski@gmail.com
BUISSON Roger : 04 76 80 23 19
Christine Dupont : christine.cc@orange.fr
Claude LOPEZ : 04 76 30 24 30
CONTI Sandrine : sandrineconti21@gmail.com
Coste-Ferre Catherine : c.coste-ferre@nordnet.fr
DARNE Marie-Carmen : marie-carmen.darne@orange.fr
DARNE Patrick : Patrick.Darne@wanadoo.fr
DECHAVANNE Christiane : christianedechavanne@orange.fr
DELAUP Françoise : 06 71 84 90 02
DELAUP Raymond : 06 71 84 92 71
Denis Geiger : 06 42 65 99 36
DUSSERT Marcelle : 04 76 30 20 46 - Les Nicoleaux 38740 Valbonnais
Emmanuelle Boithiol : 06 03 15 06 78
FRANCOU André : 04 76 25 15 89
Froussart Patrick : patrick.froussart1@gmail.com
GONON Annick : annickbernard.gonon@gmail.com
GONON Bernard : annickbernard.gonon@gmail.com
HUSTACHE-MATHIEU Serge : hustache-mathieu.ginette@orange.fr
JACQUET Blanche et Maurice : 04 76 30 27 17
JEHL Jean-Maurice : J-m-cath.jehl@laposte.net - 04 56 56 20 74
JOANNAIS Claude : 06 88 18 74 69
MARLOT Didier : didier.marlot@orange.fr - 06 78 91 57 29 - 04 76 30 10 17
Maugiron Gilbert : 0683520000
Nicole et Benoit Bodin : benoitnicole38@orange.fr
PAULIN Julien : 06 85 85 48 72
PRERET Thibault : 06 37 36 98 90
PUISSANT Joël : 04 76 30 21 45
ROULET Laurent : lroulet@laposte.net
SOREL Nathalie : sorel.nathalie@gmail.com - Tél. 06 82 72 47 58
SOREL Pascal : sorelpneh@gmail.com
THOMAS Pauline : thomaspauline2011@gmail.com
Vincent ROUX : 380 chemin de Leygat - 04 56 56 21 68

### Coordonnées



Accepteriez-vous d'être éventuellement contacté pour participer à une réflexion relative à la mobilité sur votre secteur ?



**Près de ¾ des répondants ne sont pas prêts à partager leur véhicule dans un système d'autopartage. 1/3 d'entre eux a accepté d'être contacté pour participer à une réflexion relative à la mobilité sur leur secteur.**

## Remarques de fin de questionnaire

***Le questionnaire offrait la possibilité aux répondants d'écrire un texte libre.***

***Les réponses sont copiées dans les pages suivantes.***

***Ci après la synthèse des propos :***

*Plusieurs personnes souhaiteraient des services supplémentaires, voire un niveau de service comparable à d'autres régions plus urbaines.*

*Certains regrettent que l'aspect financier du service public soit trop pris en compte dans la décision de modification de la 4120 et quelques-uns vont même jusqu'à demander la gratuité de la future offre.*

*Le jugement sur les nouvelles mobilités est partagé : certains le prennent comme un report d'un service public sur des usagers privés. D'autres sont prêts à s'invertir dessus ou précisent que le covoiturage s'organise déjà de manière spontanée...*

*Idées proposées par les répondants :*

- *Mise en place d'un taxi adapté.*
- *Navette Chanteperier Entraigues à mettre en place pour le marché d'Entraigues ou les commerces de Valbonnais.*
- *Un service de bus le lundi matin pour desservir le marché de la Mure mais également un supermarché.*
- *Un service de bus tous les quinze jours le lundi matin afin d'effectuer les achats sur la Mure ou pour des rdv chez le médecin (ou autres).*
- *Un bus pour le lundi serait nécessaire, un pour le mercredi après-midi et un pour le vendredi soir au minimum en plus des scolaires et toute l'année.*
- *Mise en route du relais de Bourcheny (?) pour faciliter la mobilité et communiquer avec les autres usagers plus facilement.*
- *Mise en place de mini bus à la place des grands cars.*

## Vos remarques sont bienvenues si vous en avez

- “ Les élèves habitants sur le Canton n'ont pas de transport (contrairement à d'autres communes) pour rejoindre leur établissement scolaire à 9h ou rentrer chez eux à 16h. Mon fils scolarisé à Vizille depuis cette année n'a plus de correspondance pour rentrer à la maison ”
- “ ne pas tenir compte de mes réponses aux questions 18 et 19..., je voulais répondre potentiellement tous les jours mais pas possible ”
- “ ce n'est pas au particulier de se substituer au transports en commun par de l'autopartage organisé, le covoiturage amical OUI, l'obligation NON. d'autre secteur sur la région ont des transports tous les jours, toutes les heures, voir même plus. Du Col d'Ornon à La Mure une ligne régulière 2 fois par semaine paraît raisonnable, mais oui il ne faut pas penser faire du profit, seulement du service public ”
- “ je n'ai pas besoin de transport en commun mais mes enfants oui et hors périodes scolaires ”
- “ J'ai répondu non aux différentes questions sur le co-voiturage car je suis à Valbonnais de façon trop irrégulière donc peu fiable pour pouvoir compter sur moi. ”
- “ Il serais bien de maitre la ligne VIZ06 direction la mure les LU MA JE VE a 12h05 et à 15h00 , car aucun bus de circule a cette heure l'a même à chantfeuille . ”
- “ Peu de bus présent. ”
- “ On ne peut pas justifier la fermeture d'une ligne régulière sous prétexte qu'elle est peu fréquentée sachant qu' il y a 1 seul bus par jour, de plus plein de collégiens et lycéens. Le département, à moins de vouloir sacrifier le Valbonnais, ne peut pas ne pas proposer au moins une ligne régulière pour aller dans la ville centre, La Mure. ”
- “ Il n'est pas toujours possible de programmer à l'avance ses déplacements, une aide financière pour l'utilisation d'un taxi me semble être une solution adaptée à notre territoire. ”
- “ Il est urgent de trouver des solutions alternatives, néanmoins il semble inconcevable qu'on laisse toute une vallée sans aucun transport en commun ”

## Vos remarques sont bienvenues si vous en avez

- “Souhait qu'un transport en commun régulier soit maintenu voire renforcé. ”
- “souhaite que les jeunes retraités aient des bonnes et fructueuses idées ”
- “Je ne pourrai pas me rendre à la réunion du 5 décembre à Valbonnais, car pas de moyen de transport ”
- “Quand j'aurai une voiture je serai acteur. La mise en route du relais de Bourcheny nous faciliterait la vie et la mobilité afin de pouvoir communiquer avec les autres usagers plus facilement. Et merci pour ce questionnaire! ”
- “J'ai souvent conduit gratuitement des personnes de mon village à la Mure ou à Grenoble. J'ai 79 ans cela risque de devenir plus compliqué à l'avenir. ”
- “Je possède une carte d'invalidité pour plus de 80% de cécité. ”
- “1. Des besoins: j'essaie de limiter les déplacements en voiture en privilégiant les transports en commun notamment entre Chantepérier et Grenoble. 2. Ma maman vient 4 fois par an chez moi. Elle arrive par le train à Grenoble et jusqu'à présent prenait le bus jusqu'au Périer (en arrivant et en repartant). La suppression de la ligne complique sa venue. 3. Clients du gîte (je tiens un gîte). J'avais de temps à autre (pas souvent mais tendance à se développer) des clients randonneurs notamment qui utilisaient la ligne pour venir par ici. ”
- “Une navette Chantepérier - Entraigues, voire jusqu'à Valbonnais, serait pratique pour se rendre au marché d'Entraigues et ses commerces et / ou pratiquer des activités à Valbonnais. A minima navette saisonnière avec horaires fixes et plusieurs fréquences de rotation dans une même journée. Permettrait de valoriser les commerces et activités du territoire et désengorger Entraigues de l'afflux de véhicules, le vendredi notamment. ”
- “- L'hiver, un bon déneigement des voies communales (facteur Poste, ADMR soins). - Une navette (minibus) sur appel téléphonique soit en mairie soir au bar: 1- le lundi pour le marché de la Mure 2- le mercredi après-midi pour courses diverses ”
- “Je suis intéressé par une solution de transport qui me permette de ne pas utiliser ma voiture dans les années à venir et en cas de diminution de mes capacités à conduire. ”

## Vos remarques sont bienvenues si vous en avez

- “ - Aujourd'hui on "matraque" les usagers de la route avant de mettre en place des solutions communes. Il est bien de mettre en place cette enquête même si elle est en retard de quelques années... - Pour les personnes âgées dont les capacités ne répondent plus à des déplacements individuels en sécurité, ne serait-il pas possible de mettre en place un système de taxi financé en partie par eux-mêmes à hauteur du coût d'un transport avec leur propre véhicule et en partie par le conseil général ou département? ”
- “ Je pense aussi aux touristes qui viennent dans la région sans transports. Il n'y a pas les moyens de mobilité ici d'aller en montagne sans voiture du coup il y a moins de touristes qui pourraient profiter de cette belle région s'il n'y aurait pas une navette. ”
- “ Pensez à faire du social pour le Valbonnais (pas uniquement dans les villes) ”
- “ enquête valable pour les 2 personnes du foyer ”
- “ Votre enquête est intéressante, il est bien de penser à l'avenir car on aura certainement besoin de ce moyen de locomotion commun. Il faudra un mini-bus ça sera moins coûteux et mieux adapté à notre région. ”
- “ Scolarisé à Vizille, il n'y a pas de correspondance avec le car qui fait la Mure - Vizille en sens inverse. ”
- “ Le car est indispensable à la carte pour aller faire les courses à la Mure et surtout l'hôpital et le médecin. Pharmacie ”
- “ Sans transport nous sommes isolés dans notre village ”
- “ Pour moi véhicule obligatoire car trop loin de tout ”
- “ Nous sommes obligés de descendre nos poubelles en voiture car trop loin des conteneurs et ce malgré le prix exorbitant du ramassage. De plus la route n'est pas dégagée lors des épisodes neigeux. ”
- “ Grosses difficultés: les rendez-vous médicaux sur Grenoble où se trouvent les spécialistes. Par ailleurs penser aussi aux visites de la famille et des amis. ”
- “ Actuellement, je ne suis pas concernée par un service de transport mais il faut penser à ceux qui en ont besoin (jeunes, personnes âgées sans moyen de locomotion...) ”

## Vos remarques sont bienvenues si vous en avez

- “ Dans le futur, nous aurons besoin d'un bus pour que notre fils puisse descendre au collège de la Mure, même si actuellement nous n'utilisons pas encore cette ligne. Cordialement ”
- “ Pour desservir les hameaux éloignés des points d'arrêt une navette à la demande serait souhaitable (personnes âgées ou à mobilité réduite, rdv médicaux). ”
- “ Nous remettre des petites navettes à la place des cars pour des déplacements mieux adaptés pour aller à la Mure et revenir sur Valbonnais et même en période de vacances scolaires. ”
- “ Même si actuellement nous n'utilisons pas ce service, nous soutenons votre action car nous pourrions en avoir besoin nous aussi. ”
- “ Pour l'instant j'assure moi-même mes déplacements jusqu'à la Mure. Par contre, étant âgée de 86 ans, je suis susceptible d'en avoir besoin dans un proche avenir (du TAD!). ”
- “ Le TAD est le service le plus adapté. Si celui-ci était mis en place le lundi matin il y aurait de la demande. Suggestion: départ de Valbonnais 8h30 via la Mure, retour Valbonnais départ de la Mure 12h30. ”
- “ Mon mari et moi-même pouvons encore conduire actuellement mais jusqu'à quand??? ”
- “ Il est regrettable que le service public se désaisisse de ce qui est son rôle d'assurer la mobilité sans se soucier de la rentabilité. ”
- “ Ok pour communiquer auprès des personnes qui ne disposent pas de voiture et au voisinage proche pour déplacement sur la Mure mais pas pour pallier à des problèmes de services collectifs. Je souhaite être informée des solutions proposées. ”
- “ Un service de bus serait utile le lundi matin pour desservir le marché de la Mure mais également un supermarché (super U par exemple). ”
- “ Un service de bus serait utile le matin tous les quinze jours le lundi matin afin d'effectuer les achats sur la Mure ou pour des rdv chez le médecin (ou autres). ”

## Vos remarques sont bienvenues si vous en avez

- “ Les petits bus auraient l'avantage de coûter bien bien moins cher. Et de garantir une navette quotidienne dans chaque sens, particulièrement pendant les vacances scolaires. Qui plus est, l'autofinancement étant très réduit dans le secteur du transport en commun (entre 11 et 22% en milieu urbain, 25% pour la SNCF, impossible de trouver le chiffre pour Transisère sur internet en moins de 10 minutes! j'ai renoncé! mais le transport scolaire est pris en charge par les impôts), la gratuité s'impose comme la réponse à une liste de problèmes: violence de tarifs prohibitifs, hiver à pied, pollution, trafic, stress, injustice sociale, plaisirs, socialité et j'en passe (économies de billetteries et contrôles). La ville de Vilnius en Lituanie, de 400 000 habitants, est passée à la gratuité depuis une dizaine d'année, et depuis ce temps le bilan est très positif, à part la plainte de personnes âgées concernant la présence de personnes malodorantes - ça va! Et dans les semaines qui ont suivi le passage de Vilnius à la gratuité, le syndicat des usagers et des transporteurs de Lyon ont financé une campagne publicitaire contre la gratuité. Impressionnant! Bonne journée. ”
- “06 10 14 51 97 ”
- “ Lorsque nous habitons Valbonnais, nous devons avoir la possibilité de rejoindre Grenoble pour prendre le train (mes enfants habitent Dunkerque!), je n'ai plus cette possibilité actuellement! ”
- “ Ce questionnaire est conçu de manière à aboutir à la conclusion suivante: il n'est pas nécessaire de rétablir une ligne de car assurant la liaison Chantepérier - La Mure. La ligne 4120 a été supprimée: les conclusions du questionnaire doivent démontrer que cette décision est la seule possible car la ligne n'est pas rentable. La rentabilité est plus importante que l'intérêt humain. Certes la demande la plus formulée par les usagers sera certainement le lundi pour le marché de la Mure. Une nouvelle navette permet ce trajet le lundi depuis Valjouffrey. Mais comment les usagers peuvent-ils savoir à l'avance quel jour ils auront besoin d'un rdv médical, et quel jour ils seront malades. Ce problème est devenu plus important depuis le départ du médecin dans le Valbonnais. En ce qui concerne le fait d'être acteur de la mobilité, cela s'organise de manière individuelle pour rendre service aux personnes ayant un problème de mobilité. Ce problème de mobilité touche les personnes les plus vulnérables, les plus âgées, les personnes seules, sans véhicule. Le covoiturage concerne surtout les actifs. Face à la suppression de la ligne, il n'y a pas de solution parfaite. Faire circler un petit car semble aussi onéreux qu'un grand car? Alors un car au moins 2 ou 3 fois par semaine, même pendant les vacances scolaires, est-ce une utopie? ”
- “ C'est honteux de tout nous supprimer dans les villages. Si je dois me rendre à la Mure, je prendrai un taxi, aller et retour, et j'enverrai la note au conseil général! Nous remettre un car, 1 ou 2 fois pendant les vacances scolaires. comment fait-on pour aller au médecin à la Mure? ”

## Vos remarques sont bienvenues si vous en avez

- “ Un bus pour le lundi serait nécessaire, un pour le mercredi après-midi et un pour le vendredi soir au minimum en plus des scolaires et toute l'année. Notre vallée doit être desservie par du transport public et non le bon vouloir et le bénévolat des habitants. ”
- “ A l'heure de l'écologie, des transports en commun pour baisser la pollution, des gilets jaunes oubliés en milieu rural, pourquoi arrêter une ligne de bus en campagne?? Et nos vieux, sans permis ou qui ne peuvent plus conduire? Et nos jeunes qui n'ont pas encore le permis? On, vous, le Département Isère, renforce leur isolement!!! C'est honteux!!! Le bus à Valbonnais n'est pas rentable? Mais les piscines ne sont pas rentables, les bibliothèques, les théâtres publics, les musées, les écoles ne sont pas rentables!!! Doit-on tout supprimer?? (dans cette logique comptable???) Améliorer: oui! Supprimer: non! ”
- “ Trop de contrainte en car (kiné sur Grenoble, médecin à la Mure) ”
- “ Age. Assurance. Etat de la route entre Entraigues et Valjouffrey l'hiver! Plus de formager, plus de marchand de fruits et légumes, gendarmerie à la Mure, plus à Valbonnais!!! A vous de juger. ”
- “ Je suis une personne sans voiture, j'ai 72 ans et célibataire et je demande de la solidarité pour me déplacer. J'ai fait quelques fois du stop aussi (soit docteur, dentiste, courses, etc), à vous de juger par vous-même. ”
- “ 4 ou 5 fois par an je me déplace sur Lyon en car (Flixbus). Comment trouver une personne à Valjouffrey??? (parcours du combattant) pour aller à la Mure (le plus difficile comme trajet). Après la Mure - Grenoble ne pose pas de problème (aucune communication entre particuliers). ”
- “ J'ai déjà pris cette ligne, les chauffeurs sont désagréables peut être que je suis mal tombée !!! Par contre je prends souvent la ligne de voirion là les chauffeurs sont polis on a un bonjour et un au revoir pour chaque passager, c'est très agréable.. Mais c'est vrai que la mathésine est un peu oubliée.. merci de penser à nous.. ”
- “ Je trouve vraiment regrettable et dommageable pour les communes du Valbonnais et alentours, d'avoir été mis devant le fait accompli. Je demande qu'un groupe citoyen, puisse participer au débriefing de ce sondage, et je tiens à y participer. Votre questionnaire est très orienté. Vous nous demandez de trouver des solutions alors que vous-même n'avez même pas fait l'effort d'analyser correctement la situation, en particulier sur les horaires proposés. La méthode non démocratique est devenue classique : on supprime, et après, on discute alors même que vous n'avez rien à nous proposer. Vraiment dommage. Pascal SOREL 0782048909 ”

## Vos remarques sont bienvenues si vous en avez

“ La méthode employée par le Département sur le retrait pur et simple (dès le 1er septembre 2019) du seul mode de transport (ligne 4120) – liaison entre Chantepérier et La Mure – me semble inacceptable et injuste sur le plan de l'égalité de traitement des Isérois. Je la déplore. Elle va à l'encontre de la volonté du Gouvernement (Agenda Rural) en faveur d'une mobilisation pour les « Petites villes de demain » visant notamment l'engagement d'une politique spécifique de soutien de revitalisation des communes rurales éloignées des grands pôles urbains exerçant des fonctions de centralités pour le territoire qui les environne. En effet, le Gouvernement souhaite appuyer et amplifier une mobilisation collective grandissante afin d'assurer, partout sur le territoire, l'accès aux services essentiels, de révéler le potentiel de ces territoires dans leur diversité et le respect de leur identité, pour donner envie à des nouveaux habitants de venir y vivre et d'y recréer de l'activité. Ce programme est co-construit avec tous les acteurs. Le Préfet de l'Isère doit se rapprocher des collectivités régionales et départementales pour identifier conjointement une offre territoriale d'accompagnement concertée visant à réunir les conditions de réussite de la revitalisation et d'augmenter les moyens mis à disposition des collectivités et de faciliter leur mobilisation sur le terrain. La commune de Valbonnais (mais pas seulement) montre effectivement des signes de fragilités (économiques, sociales, sociétales...) pour laquelle une offre de mobilité doit être maintenue et non supprimée arbitrairement et sans concertation. Je trouve déresponsable et surprenant de la part du Conseil Général d'avoir agi de la sorte sans même avoir fait l'effort d'analyser correctement la situation, en particulier sur les plages horaires proposées aux usagers. Il ressort de la concertation du 5 décembre dernier, que les horaires sont loin d'être adaptés et cohérents si l'habitant souhaite se rendre tout simplement à un rendez-vous médical ou pour toute démarche administrative sur La Mure. L'auto partage ou le co-voiturage sont des solutions transitoires, mais ne répondent pas de manière pérenne à l'accès à un service essentiel pour lequel le réseau de transport public doit couvrir l'ensemble du territoire. Il est regrettable de constater que l'aspect financier se place avant le service public et l'humain. Il va d'ailleurs à l'encontre de l'Observatoire de la mobilité. La compétence déléguée au Département en tant que professionnel du transport public doit s'appuyer sur le projet de loi d'orientation des mobilités (LOM), qui a introduit la notion de bassin de mobilité. Elle doit effectivement faire l'objet d'une concertation et d'une définition des objectifs par les collectivités territoriales concernées pour répondre aux besoins des populations qui sont de plus en plus éloignées des centres urbains. L'enjeu est la capacité des autorités organisatrices à assurer un transport de qualité dans des zones où il y a moins de personnes au km et moins de capacité financière. Pour cette raison, il n'est pas question de minimiser l'offre de transport sur le secteur Chantepérier, Entraigues, Valbonnais, Siévoz et Valjoutrey au profit d'autres communes. J'ai bien compris que l'économie de 65 000 € réalisée par le Département n'allait pas être réinvestie. Aussi, je demande qu'un groupe citoyen, puisse participer au débriefing de ce sondage auquel je tiens à y participer. De nombreuses solutions alternatives avec usage d'applications (Maas – Mobility as a service) tels que covoiturage, transport à la demande, free floating, autopartage, taxi à la demande, Rezo Pouce sont effectivement des modes de déplacements partagés à la mode. Cependant, je rappelle que la population de notre territoire héberge beaucoup de personnes âgées qui ne sont pas équipées d'ordinateurs, ni même de téléphone portable. Par conséquent, il me semble louable de réfléchir à des solutions adaptables à toutes les populations (écoliers, habitants valides, handicapés et personnes âgées) pour défendre un juste partage de la responsabilité et de la valeur en veillant à une bonne qualité de service aux usagers et si possible décarbonée. En effet, il s'agira de réfléchir sur la préservation de la planète et prendre conscience que le transport est une solution pour relever cet enjeu. Utiliser des bus circulant avec une énergie alternative au gazole (nouvelles motorisations, hydrogène, GNV, tout électrique) participerait à diminuer les émissions de CO2 par passager au kilomètre et contribuerait à faire un pas pour protéger notre environnement. Selon l'Union des Transports Publics et Ferroviaires (UTP) sur le plan économique, « il y a 20 ans, les recettes d'exploitation des réseaux urbains couvraient la moitié des dépenses d'exploitation. Aujourd'hui, elles en couvrent moins d'un tiers en moyenne ». Seules des ressources suffisantes, des financements adéquats et pérennes et une juste contribution des voyageurs au service du transport public permettront d'éviter ces deux écueils corrélés aux soutiens et engagements politiques souhaités. En vous remerciant de m'associer à vos réflexions pour un maintien du service public, Nathalie SOREL (06 82 72 47 58) ”